

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à tous les citoyens de la Municipalité de L'Islet que les séances ordinaires du conseil, pour l'année 2023 se tiendront à compter de 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc ainsi qu'en vidéoconférence aux dates suivantes :

Lundi 16 janvier 2023	Mardi 4 juillet 2023
Lundi 6 février 2023	Lundi 7 août 2023
Lundi 6 mars 2023	Mardi 5 septembre 2023
Lundi 3 avril 2023	Lundi 2 octobre 2023
Lundi 1 ^{er} mai 2023	Lundi 6 novembre 2023
Lundi 5 juin 2023	Lundi 4 décembre 2023

DONNÉ À L'ISLET, ce 7 décembre 2022.

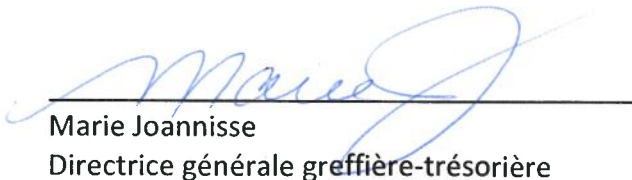


Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Joannisse, directrice générale greffière-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 7 décembre 2022.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Marie Joannisse
Directrice générale greffière-trésorière